

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 5 Novembre

La question à l'ordre du jour dans la Presse, est celle de la division de la Chambre des Députés en grandes Commissions, qui se recruteraient suivant les aptitudes de chacun et devraient, de l'avis de certains politiciens faire de la bonne et prompte besogne, en raison directe du nombre de ses membres. La proposition ne paraît guère pratique aux principaux organes républicains. Le *Journal des Débats* et le *Parti National*, voient, dans la réalisation de cette idée, des inconvénients réels. Citons :

### Les Débats :

Tout d'abord, les commissions qu'on propose auraient un plus grand nombre de membres que la commission du budget : c'est beaucoup ! Mais il est probable qu'il en serait d'autres comme de toutes les autres, à savoir qu'un petit nombre de membres y travailleraient et que le reste ne ferait rien ou peu de chose.

Les premiers prendraient tout de suite beaucoup d'importance, les seconds se contenteraient de beaucoup de prétentions, et, suivant les vraisemblances, leur capacité ne correspondrait pas toujours à ces prétentions. D'abord, ils seraient bien nombreux pour être tous compétents, et la manière même dont ils se recruteraient ne nous inspirerait pas, à ce point de vue, grande confiance, puisqu'ils se nommeraient eux-mêmes, suivant leurs goûts, leurs tendances, leurs illusions, sur les aptitudes qu'ils croiraient avoir, et, avant tout, suivant la nature de leurs ambitions. Aujourd'hui, les commissions de la Chambre comptent généralement onze membres, un par bureau. Si le projet à étudier a beaucoup d'importance, il peut y avoir vingt-deux membres. Enfin, la commission du budget en a trente-trois. Mais ces commissaires ne se choisissent pas eux-mêmes; ils sont élus par leurs bureaux respectifs, après discussion contradictoire avec leurs concurrents, et ils doivent, par conséquent, avoir fait preuve d'une certaine connaissance des questions à traiter. Malgré cette double garantie, du petit nombre des membres et de la capacité au moins relative qu'ils ont dû montrer, les commissions parlementaires ne sont pas toujours au niveau de leur tâche. Que serait-ce si les commissaires étaient quatre ou cinq fois plus nombreux et s'ils n'avaient pas besoin d'autre inves-

titute que de la leur ? On nous dit, à la vérité, que le bureau de la Chambre pourra en éliminer quelques-uns, mais ce ne sera qu'au delà du chiffre de cinquante ou de soixante, et l'expérience prouve que, même dans les Assemblées nombreuses, il y a rarement soixante membres connaissant parfaitement un certain ordre de questions.

On parle de fortifier les ministres contre leur administration. Les ministres passent dit-on, les bureaux restent, et ce sont eux qui sont les plus puissants. Tant pis pour les ministres s'il en est qui ne savent pas se faire obéir et respecter par leurs agents ! Ils ne sont pas dignes de leurs fonctions et, c'est bien ainsi, d'ailleurs, qu'ils sont jugés par les auteurs des projets que nous discutons, puisqu'on propose, en somme de les remplacer par des comités. C'est à cela qu'aboutirait la réforme dont il s'agit. La division entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, qui n'est déjà pas assez marquée aujourd'hui, s'effacerait tout à fait. La Chambre, au lieu d'être un instrument de contrôle, deviendrait le seul agent actif de gouvernement. Elle prendrait le pouvoir et l'exercerait elle-même. Les ministres ne seraient plus rien; ils disparaîtraient modestement devant les comités; ceux-ci seraient dirigés, comme nous l'avons dit, par quelques personnes, et ces quelques personnes seraient les vrais ministres. En un mot, nous aurions le gouvernement direct d'une assemblée, ce qui est un régime politique connu, mais qui n'a rien de commun avec le gouvernement parlementaire, puisque dans ce dernier divers pouvoirs se font équilibre et contre-poids, tandis que dans l'autre système il n'y a qu'un seul pouvoir qui absorbe tout.

Le *Parti national* trouve également que la réforme projetée offre plus d'inconvénients que d'avantages :

Il a d'abord celui du nombre. Une commission composée d'une cinquantaine de membres est beaucoup trop nombreuse pour faire bonne besogne. On ne travaille bien et sincèrement qu'en petit comité. La division des conseillers généraux d'un département en quatre, cinq ou six commissions, est pratique. La moyenne des membres de nos assemblées départementales varie entre trente et quarante, s'il nous en souvient. Dans ces conditions, les commissions comptent cinq, six, sept ou huit membres qui peuvent se livrer à un travail utile. Nous ne saurions espérer un aussi bon résultat de commissions atteignant cinquante ou soixante membres.

Les conditions de compétence seraient-elles augmentées par ce moyen ? Il est permis d'en

douter. La moyenne intellectuelle des députés n'est pas nécessairement très élevée. On n'a pas besoin d'être un homme supérieur pour faire un excellent député. Sans doute, un niveau intellectuel élevé ne gêne rien; il était même tombé assez bas dans les dernières législatures; mais, en définitive, nos députés n'ont point à se rendre à la Chambre avec une idée préconçue. La nature même du régime parlementaire est contraire à un pareil état d'esprit, puisqu'il est basé sur la discussion contradictoire et que les orateurs s'y efforcent le plus souvent de modifier les convictions de leurs collègues.

« Il s'établirait là, comme dans les réunions du même genre, un esprit de corps qui ne tarderait pas à devenir ombrageux, un besoin d'action qui deviendrait bientôt envahissant. Quelle figure feraient les ministres, qui ont, eux aussi, de grandes responsabilités, devant ces puissants comités, à la merci desquels ils se trouveraient ! Le nombre des députés assidus aux antichambres ministérielles n'en serait-il point augmenté ? Le prestige du pouvoir exécutif n'en serait-il point atteint ? Nous avons déjà eu de grandes commissions, entre autres les commissions du budget. Elles étaient devenues un nouveau pouvoir dans l'Etat, un Parlement dans le Parlement.

« Il nous semble, au contraire, que le pays a signifié qu'il voulait que chacun fût à sa place : le pouvoir exécutif à la sienne, le Sénat et la Chambre à la leur. Une grosse part des difficultés que le parti républicain a trouvées sur sa route tenait, on l'avouera bien, à l'effacement trop complet du pouvoir exécutif dans ces derniers temps. »

## AU REICHTAG ALLEMAND

Les socialistes ont parfois du bon. Le député Rebel vient de faire entendre à la chambre allemande des paroles pleines de bon sens et qui méritent d'être citées :

Les peuples veulent la paix; les gouvernements poussent à la guerre. Il est parfaitement indifférent aux peuples de savoir par qui ils seront gouvernés, pourvu qu'ils soient bien gouvernés. (Très bien ! Très bien ! à droite). Pendant ces trois dernières années, on a dépensé en préparatifs militaires 951 millions de marks. C'est une vis sans fin qui oblige à des dépenses sans cesse croissantes par suite du progrès de l'industrie, qui songe encore aujourd'hui à rendre la guerre plus humaine ! Plus une arme est

menrtrière, plus tôt on espère qu'on mettra fin à la guerre. On invoque pour justifier nos nouveaux armements la loi militaire française; mais on connaissait depuis longtemps cette loi sous forme de projet. Pour l'appliquer, il faudra vingt ans, et on peut facilement admettre que l'Allemagne, quand ce ne serait que par suite de l'augmentation de sa population, aura dépassé la France dont la population va en décroissant.

Au lieu de nous contenter de la chute de Napoléon après Sedan, ce qui mettait un terme à la guerre, nous avons continué la lutte.

Nous avons pris deux provinces aux Français. Voilà pourquoi nous sommes continuellement menacés d'une guerre. Nous serions tout aussi bien fondés à demander les provinces baltiques à la Russie, sous prétexte qu'autrefois elles ont appartenu à l'empire d'Allemagne. (Hilarité et protestations.)

Notre seul ennemi, si nous en avons un, c'est la Russie, ce pays barbare, notre ennemi héréditaire, qui cherche à faire des conquêtes en Occident et qui tient à la possession exclusive de la mer Noire.

Il ne saurait être question de rendre sans condition l'Alsace et la Lorraine à la France. Toutefois, nos hommes d'Etat devraient s'efforcer d'établir un état de choses tolérable en rétablissant un lien entre ces provinces et la France.

En France, on est persuadé que l'Allemagne n'attend que le moment propice pour anéantir son voisin.

Quels armements nous conduiront-ils ? Quand il faudra combattre, nous serons épuisés. Je ne crois pas que l'Autriche et l'Italie, dont les finances ne sont pas des plus solides, puissent facilement effectuer leur mobilisation, et j'ai même des doutes en ce qui concerne l'Allemagne, si je considère le peu de dévouement dont notre bourgeoisie a fait preuve en 1870. Ces charges qui pèsent continuellement sur nous finiront par paralyser nos forces de résistance !

— Le ministre de la guerre a contesté l'assertion de M. Rebel, d'après laquelle la Russie serait l'ennemi héréditaire de l'Allemagne. Il a déclaré que le peuple allemand est d'accord avec ses princes pour désirer le maintien de la paix. « Les efforts de l'empereur, a-t-il dit en terminant, porteront très probablement leurs fruits. »

M. Bennigsen a exprimé qu'à l'époque actuelle, les armements sont nécessaires et difficiles, et que l'Allemagne ne doit rien négliger pour être victorieuse dans une guerre qui pourrait éclater.

105 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

### DEUXIÈME PARTIE

#### Le Mari de la Favorite

##### IV

— Eh bien ! quoi ? Est-ce que, par hasard, ce mot ne serait pas français, monsieur le Gascon... ?

— Si fait, sangdioux ! il est français !... il ne l'est même que trop dans votre bouche... Car votre accent lui visse, malgré vous, à l'échine, une queue de révélations affligeantes !

— Comment ?...

— Dame ! du moment que vous dites que vous ne dormez même pas, c'est comme si vous disiez que vous n'avez même pas la consolation de dormir. Or, quand on ne dort pas, c'est qu'on souffre. Et vous souffrez, mon camarade, vous souffrez du mal du pays, — puisque le pays est pour vous l'endroit où vous attend votre chère petite femme... ?

— Hélas !...

— Et si vous étiez en train de contempler si attentivement le ciel et ses étoiles, quand je vous ai dérangé, c'est parce que vous pensiez que

c'était le même qui étendait son manteau broché de paillettes au-dessus de la résidence royale de Saint-Germain... ?

— Hélas !

— Et aussi parce que vous songiez que, si madame Aurort avait à ce même instant la même idée que vous, vos regards se rencontreraient et vos âmes s'embrasseraient dans l'espace... ?

— Hélas !...

Ces trois gémissements convertissaient en certitudes les suppositions de *l'homunculus*. Celui-ci reprit avec la gravité de Purgon au cheval d'Argan :

— Quand on est malade, que fait-on ?... On se soigne, n'est-ce pas ?... Et quand on se soigne, qu'arrive-t-il ?... Que l'on guérit... ?

— Ou que l'on crève, déclara notre héros d'un ton bourru.

— Bon ! riposta gaiement le Gascon, cela dépend du remède et du médecin... Or, ici, le médecin, c'est moi... Quant au remède... ?

— Quel est-il ?

— C'est la distraction.

— La distraction ?

— C'est celui que j'emploie, et je m'en sens à merveille... Vividieux ! est-ce que vous croyez que je me diverte follement à demeurer ainsi, bras et jambes croisés, sans pouvoir seulement me dégourdir les poings sur les caboche carrées de ces mangeurs de choucroute ?... Alors, j'essaie d'étendre sur ce pain sec de l'attente ce que j'appellais volontiers les confitures de la vie... ?

— Et vous réussissez ?

— Sans effort.

— C'est miraculeux !

— Qu'en dites vous ?

— Je dis, mon cher Renaud, que votre philosophie n'a pas sa pareille au monde... ?

— Eh bien ! imitez-la. Suivez mon exemple. Faites comme moi... ?

Le Breton secoua la tête.

— Je ne demanderais pas mieux; mais tous les hommes ne sont pas de la même trempe, et peut-être que, s'il fallait que je m'amusasse comme vous, je continuerais à m'ennuyer horriblement... ?

Le capitaine des bombardiers fit la roue.

— Mon frère Joël, prononça-t-il, chacun prend son plaisir où il le trouve... Moi, c'est dans la galanterie, le changement, l'inconstance... Toujours vainqueur ! Jamais de cruelles ! Attachant à mon char des centaines de victimes !... ?

Joël ne put s'empêcher de rire :

— Jarnidieu ! pensa-t-il tout haut, je n'ai pas vu, à la foire de Mantas, un singe plus amusant que ce cadet de Gascogne !

Petit-Renaud n'eut pas l'air de l'avoir entendu.

— Toutefois, continua-t-il, que Votre Austérité se rassure. Loin de moi l'intention de l'induire en coups de rapide dont le contrat. Il ne s'agit que d'une promenade... ?

— Une promenade ?

— Je vous emmène... ?

— Quand cela ?

— Ce soir.

— Où ?

— Souper à la campagne, à deux petites lieues d'ici, chez une dame qui me veut du bien.

Notre héros fronça le sourcil :

— Vous, allez vous absenter, cette nuit ?

— Sangdioux ! vous pouvez bien dire : *Nous allons...*

Vous m'accompagnez... Je vous invite... ?

— Oh ! oh ! vous n'y songez pas !... Et s'il y avait une alerte ?... Si l'ennemi tentait quelque chose ?... ?

— L'ennemi se gardera de bouger. Vous l'avez trop vigoureusement étreint le jour de sa première sortie. D'ailleurs, en cas de prise d'armes, j'ai donné mes instructions à notre sergent Bonlarron... ?

— Soit; mais comme sortir du camp ?

— C'est M. de Villars qui commande les grand-gardes. Je lui ai touché deux mots de cette partie fine. Il nous laissera nous esquiver en liberté. Du reste, je lui ai engagé ma parole que nous serions demain de retour pour la diane.

Le Breton se grattait l'oreille :

— C'est égal... Une pareille escapade... A votre place, j'y regarderais à deux fois.

Le Gascon se rebiffa avec fatuité :

— Ventredieux ! parlez pour vous, compère !... ?

Faire attendre une créature qui m'idolâtre ! Il y aurait de quoi deshonorer à tout jamais un cavalier renommé, comme moi, pour ses façons courtoises d'user de la victoire !

Puis, enfonçant du poing son feutre sur sa tête avec une cranerie de bourreau des cœurs :

— Voyons, décidez-vous à vous décider. Est-ce oui ou est-ce non ? Je pars.

Joël réfléchit un moment. Ensuite, brusquement :

— C'est oui.

— A la bonne heure ! Prenez votre chapeau,

**CHRONIQUE LOCALE  
ET REGIONALE**

La fête de la Toussaint a été célébrée dans nos églises avec toute la solennité qu'elle comporte. Il semble que nulle n'aille plus au cœur des fidèles, parce que, sans doute, elle est suivie de ce triste et magnifique élan des vivants vers les morts qui leur sont chers.

Comme la plupart, nous avons fait cet émouvant pèlerinage vers les tombes où la foule se pressait recueillie, déposant ici des bouquets, là des couronnes, avec des sanglots et des prières.

Et lorsque chacun a fêté ses morts intimes, on songe aux morts patriotiques, et alors la démarche aux cimetières se change en manifestations sur les places publiques.

Vendredi, vers deux heures, un nombreux cortège d'enfants et d'hommes mûrs, portant des couronnes et précédés d'oriflammes venaient honorer les monuments de Gambetta, et celui des enfants du Lot morts en 1870 pour la défense de la patrie.

Nous nous faisons un devoir de publier les discours qui ont été prononcés en cette circonstance :

**Discours de M. Arnaud, préfet du Lot  
AU MONUMENT GAMBETTA**

Messieurs,

Je ne puis me défendre d'une grande émotion en venant, au nom de la municipalité, au nom de l'immense majorité de la population de Cahors groupée autour de ce monument, au nom de la jeunesse des écoles, rendre en ce jour de commémoration un solennel et pieux hommage à la mémoire du Grand Patriote que la France républicaine pleurera éternellement. Ce que nous voulons saluer encore une fois en lui, messieurs, à l'heure où la démocratie française de plus en plus mûre d'elle-même semble vouloir définitivement marcher dans la voie qu'il lui a tracée ce que nous voulons honorer au pied de cette fière statue qui reproduit, avec la douleur de la défaite, l'espoir lointain et inextinguible, c'est le principe d'action qui a fait accomplir à Gambetta d'aussi grandes choses, le principe vivifiant qui devrait embraser tous nos cœurs, comme il embrasait le sien : l'amour de la Patrie française et républicaine poussé jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'à l'adoration !

Voyez à cette lumière, Messieurs, l'unité de cette prodigieuse destinée, depuis le coup de tonnerre du procès Baudin qui fut comme le cri de délivrance de la conscience nationale, jusqu'à cet effort surhumain et tragique de la défense du pays qu'on a qualifié « d'héroïque folie » et qui n'était que la sainte sagesse du patriotisme, depuis l'admirable discours du 5 avril 1870 où il posait, avec tant de force et d'éclat, les vrais principes de la souveraineté du peuple proclamant le droit républicain au sein du parlement impérial, jusqu'à cette superbe synthèse de la République parlementaire qu'il a poursuivie pen-

voire manteau, votre épée ! Et en route !

— En route !

— Et notre héros ajouta :

— Aussi bien, il vaut mieux que je sois avec vous pour faire cette folie. De cette manière, si une tuile nous tombe de quelque part, comme je suis le plus grand, c'est moi qui la recevrai le premier. Et, ma foi, j'ai le crâne si dur, que c'est, selon toute apparence, la tuile qui sera brisée.

Les deux jeunes gens cheminaient côte à côte en causant.

La nuit était claire, et le paysage sortait nettement de l'ombre aux rayons de la lune dans son plein.

C'était, derrière nos piétons, le camp, avec les mouches de feu de ses bivouacs ; puis, par delà, les lignes noires de la tranchée ; puis, loin encore, d'autres lignes noires, qui étaient les fossés de la ville, et de l'autre côté de ceux-ci, la ceinture blanche des remparts, qui dominaient le château et la redoute. Devant eux, après un petit vallon, montaient de sombres massifs de sapins couvrant la croupe d'une colline. Celle-ci formait comme la sentinelle avancée de ce troupeau de montagnes boisées dont la réunion constitue le Schwarzwald, — le Schwarzwald qui commence dans le pays de Bade pour descendre dans le Wurtemberg jusqu'au conde dessiné par le Neckar, à la hauteur d'Eberbach.

C'était vers cette colline que se dirigeaient Joël et Petit-Renaud.

Nous avons dit qu'ils jasaient en marchant.

— Ainsi, c'est Mina qu'elle s'appelle ? inter-

rogeait notre héros.

— Un joli nom, n'est-ce pas ? s'exclama le Gascon. Un nom qui a l'éclat, le parfum, la fraîcheur d'un bouquet de fraises sauvages ! Avec cela, blanche comme un fromage à la crème et blonde comme une galette de pur froment !...  
— On en mangerait, quoi ! fit le fils de Porthos.  
— Dodue, potelée, ni trop grasse, ni trop maigre !  
— Entrelardée ! reprit gravement le Breton.  
— Une bartavelle ! Gibier friand ! Vrai morceau de roi — et de moi !  
— Et dans quel garde-manger votre bonne étoile vous avait-elle conservée ce morceau ?  
— Voici l'histoire : la Minette est l'unique enfant du forestier Gaspard Braun, — un ancien de la guerre de Trente ans qui est dévoué, corps et âme, à son empereur et à son Allemagne. Nos soldats avaient voulu lui faire un mauvais parti, parce qu'il s'était mis dans la tête de les empêcher de couper du bois dans la montagne. Ils allaient le pendre : ni plus ni moins. La fillette a crié au secours. Je suis venu, elle m'a vu, j'ai vaincu : tout comme messire César de Rome, auquel il paraît que je ressemble trait pour trait. Seulement, je suis un peu plus grand que lui... Depuis ce jour, nous nous voyons, la belle et moi, toutes les fois que mon service m'amène du côté de la forêt... Encore une qui est capable de se périr, quand un ordre du roi, le désir de la gloire ou un caprice de mon esprit volage m'entraîneront sous d'autres cieux !...  
— Et le père ? questionna Joël.

— Quel amour profond de la France et des hommes ne lui fallut-il pas pour aller jusqu'au bout de cette œuvre grandiose dont il entrevoyait le terme dans cette prophétie émouvante qu'il nous appartient de réaliser : « Oui, disait-il, la France glorieuse replacée sous l'égide de la République publique à la tête du monde, groupant sous ses ailes tous ses enfants désormais unis pour la défendre au nom d'un seul principe, et présentant au monde ses légions d'artistes, d'ouvriers, de bourgeois et de paysans... Oh ! oui ! il est bon de faire partie d'une France pareille, et il n'est pas un homme qui alors ne se glorifie de dire à son tour : Je suis citoyen Français ! »

Oh ! Gambetta ! cher grand maître ! sans atteindre ces horizons lointains et radieux qui sont comme un beau rêve, que n'as-tu vécu jusqu'à ce jour !  
Je le répète après tant d'autres, après ton dévoué collaborateur de la Défense nationale, le ministre actuel de la guerre, que des liens rattachent également à ce département et qui terminent ainsi, il y a un an, au pied du monument de Paris, une des plus belles pages qui aient été consacrées à ta mémoire !

Que n'as-tu vécu jusqu'à ce jour ! C'est le cri de nos cœurs ! Tu verrais se réaliser, après d'inévitables vicissitudes, le commencement de cette grande transformation que ton génie avait entrevue et préparée et qui fera bientôt de la révolution économique et scientifique de ce siècle le pivot de la politique nationale basée sur le groupement organique des intérêts sociaux ! Tu verrais la République définitivement consacrée par le pays, en dépit de la furieuse et nouvelle attaque de toutes les réactions coalisées sous le masque, aujourd'hui déchiré, du pouvoir personnel, — et la France du Centenaire, fidèle aux principes de 1789, donnant encore au monde le spectacle de cette admirable fête du travail et de la science qui restera comme la preuve triomphante de sa vitalité !

Enfant du Lot, tu applaudirais au bon sens merveilleux avec lequel les masses rurales du département, se ralliant à la tradition, ont rompu pour toujours avec le souvenir néfaste d'un régime qui n'est que le mensonge de la démocratie et qui, par trois fois, a amené l'invasion et le démembrement de la France ! Avec quelle joie profonde tu les féliciterais d'avoir suivi si vaillamment, du nord au midi, de l'est à l'ouest de ce département, le noble exemple de ta ville natale en acclamant la République !

Puissions-nous au moins ici et dans la France entière rester dignes de toi en continuant ton œuvre et en marchant de plus en plus vers l'idéal de liberté, de justice sociale et de fraternité que caressait constamment ta pensée souveraine !

Des applaudissements unanimes ont couvert ces nobles paroles.

**Discours de M. Guiraudies-Capdeville**

AU MONUMENT DES MOBILES

Messieurs,

Un sentiment de pieuse reconnaissance nous réunit tous les ans autour de ce monument de

deuil, élevé à la mémoire des soldats de la défense nationale.

Ces vaillants, accourus sur le théâtre de la guerre, à la voix du grand Patriote, n'hésitèrent point à faire le sacrifice de leur existence pour combattre l'envahisseur.

Honorons et glorifions ces nobles victimes du devoir.

Leur généreux dévouement sauva l'honneur du pays.

Notre génération qui a pris part aux luttes de cette époque inoubliable, se doit d'entretenir dans l'âme de la jeunesse les sentiments patriotiques qui faisaient vibrer si puissamment le cœur de nos chers morts.

Aussi, permettez-moi, jeunes gens, de vous dire comment sût mourir un vieux soldat, qui, à l'appel de la Patrie en danger, voulut, malgré son âge avancé, reprendre du service dans nos rangs.

Au combat de Parigné-l'Évêque, le lieutenant Linol veut sauver trois pièces d'artillerie qui vont tomber au pouvoir de l'ennemi.

Quelques mobiles se rangent à ses côtés, Au commandement de Linol, sa troupe se précipite sur les Allemands.

Le vieux soldat tombe bientôt atteint de plusieurs coups de feu.

Presque tous ces mobiles sont blessés et entourés par les Prussiens.

Linol, avant de mourir, veut frapper encore un ennemi de la France.

Dégageant son revolver, il va faire feu ; un dernier coup l'étend raide mort.

L'ennemi, sans respect pour cette mort glorieuse, essaie de déshonorer celui qui vient de tomber si vaillamment, en arrachant de la poitrine de Linol sa médaille militaire.

Le héros palpite encore....

A cet outrage, ses lèvres déjà froides semblent jeter à ces adversaires sans honneur un dernier défi !

Mes jeunes amis, N'oubliez jamais les vertus guerrières et les actions héroïques des enfants du Quercy.

Aussi bien, nos défaites imméritées vous imposent des devoirs rigoureux.

L'étude et des exercices du corps vous faciliteront la tâche.

L'amour de la Patrie vous aidera à les accomplir.

Notre France aimée fera, un jour, appel à votre dévouement.

Alors, le cœur haut, vous saurez, comme Linol, lutter énergiquement, et, au besoin, verser votre sang jusqu'à la dernière goutte pour repousser l'étranger.

Vive la France !  
Vive la République !

Ces paroles, dites d'une voix vibrante de patriotisme, par l'un des chefs les plus aimés de notre glorieuse mobile du Lot, ont trouvé leur écho dans le cœur des nombreux assistants, et les applaudissements unanimes les ont saluées comme un cri d'espérance.

**Le monument des Jardies**

La République Française donne les détails suivants sur le monument de Gambetta qui va s'élever à Ville-d'Avray :

« On a commencé depuis quelque temps dans la petite maison des Jardies, à Ville-d'Avray,

— Quel père ?  
— Eh ! celui de cette malheureuse — le forestier — Gaspard Braun ?

— Eh bien ! c'est un brave Allemand qui adore sa fille et qui exècre les Français...  
— C'est son droit.

— Mina m'a répété vingt fois que s'il avait vent de notre liaison et de ce qu'elle appelle son déshonneur, il n'hésiterait pas à lui envoyer un lingot de plomb dans la tête...  
— C'est son droit.

— Quitte à traiter après cela son séducteur comme un daim, un chevreuil, un sanglier ou un loup enragé, — c'est-à-dire à l'abattre sans pitié d'un coup de couteau de chasse, d'un coup de mousquet ou d'un coup d'épieu...  
— C'est son droit, répéta de nouveau le Breton.

— C'est son droit, c'est son droit ! se récria Petit-Renaud, sangdieu ! savez-vous que ce séducteur n'est autre que votre capitaine ?

— Que voulez-vous ? fit Joël avec tranquillité. Le métier a ses bénéfices ; j'entends celui de suborneur des onze mille vierges. Il doit avoir aussi ses inconvénients.

Ils s'étaient engagés dans la forêt. Celle-ci n'avait pas volé son nom. Il y faisait noir comme dans un four. C'était à peine si l'on apercevait le ciel à travers les cimes des arbres pressés. Le Gascon n'était point poltron. Cependant, ce fut avec une légère altération dans la voix qu'au bout d'un instant il reprit en répondant à sa propre pensée.

— Ventredieu ! c'est qu'il le ferait comme il le dit !

les travaux préparatoires d'un monument qui doit être élevé à la mémoire de Gambetta. On sait que l'œuvre de MM. Aube et Boileau fut érigée sur la place du Carrousel avec le produit d'une souscription nationale ouverte dans la France entière. A côté de ce grand Comité s'en créa un second sous la présidence de M. Scheurer-Kestner. Notre ami recueillit uniquement les offrandes des Alsaciens-Lorrains, les souscriptions de ces pays annexés que Gambetta aimait d'un si profond amour. En peu de mois, M. Scheurer eut à sa disposition la somme nécessaire à l'érection d'un monument modeste, mais qui affirmera noblement la reconnaissance des Français d'au-delà des frontières.

« Les amis qui avaient secondé M. Scheurer dans cette pieuse tâche ont décidé de confier l'exécution du monument à un sculpteur alsacien, bon Français et grand artiste à la fois. Ils ont choisi M. Bartholdi. On discuta quelque temps sur l'emplacement du futur monument. On songea en premier lieu à le dresser dans la cour de la gare de l'Est qui conduit aux pays annexés, mais on objecta que l'hommage rendu par les Alsaciens au héros de la défense nationale avait plutôt un caractère intime et discret. M. Lérin, beau-frère de Gambetta, offrit le terrain nécessaire dans sa propriété des Jardies, pour ériger le monument, et sa proposition fut acceptée.

« L'œuvre de Bartholdi est celle-ci : devant l'autel de la patrie, appuyés contre un piédestal en pierre de Lorraine, se tiendront les statues des deux provinces alsacienne et Lorraine. Elles tendront les palmes de la gloire à Gambetta debout, serrant entre ses bras le drapeau brisé de la France. Bartholdi a dessiné lui-même le piédestal de ce monument et les autres motifs de décoration. L'œuvre sera achevée et inaugurée dans ce mois. »

**Nécrologie**

Madame la comtesse douairière Gaëtan-Joachim Murat, mère de M. le comte Joachim Murat, ancien député du Lot, est décédée dimanche, en son château de Labastide-Murat, entourée de toute sa famille.

Madame la comtesse Gaëtan-Joachim-Murat était la fille de M. de Ménorval, aide de camp de Napoléon 1<sup>er</sup>.

**Vol**

Nous signalions dernièrement, l'arrestation d'un industriel qui avait trouvé le moyen ingénieux de se faire livrer par certaines maisons de commerce des montres en argent doré qu'il revendait ensuite comme étant en or.

Cet individu était mis en état d'arrestation, relaxé depuis quelques jours, les délits dont il était accusé n'ayant pas paru au parquet suffisamment établis, notre individu a volé un ballot de marchandises déposé dans la salle d'attente de la gare de Vers.

La justice recherche cet individu.

**La 66<sup>e</sup> brigade d'infanterie**

On nous annonce qu'avant peu, Cahors cesserait d'être le siège du commandement de la 66<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Le général commandant actuellement cette brigade aurait à l'avenir sa résidence à Montauban, et le 7<sup>e</sup> de ligne, formerait dorénavant brigade avec le régiment qui tient garnison à Agen, chef-lieu de la nouvelle brigade.

On se préoccupe beaucoup en ville du déplacement possible de la brigade. Il pa-

— Qui cela ? demanda son compagnon.

— Ce grand diable de Tudesque, donc ! Il n'ya, pour s'en assurer, qu'à voir sa figure résolue. Ces vieux soldats sont chatouilleux.

— Parbleu ! déclara le fils de Porthos avec une bruyante ironie, un honnête homme a une fille. On la lui prend, et il se fâche. Susceptibilité stupide. Ces vieillards n'ont pas le sens commun !

— Vivadioux ! protesta l'homunculus piqué, est-ce ma faute, à moi, si les crocs de ma moustache donnent dans l'œil à toutes les femmes ? Celle-ci a la tête de plus que moi, qui ne suis pourtant pas un avorton, quoi qu'on en dise. On ne m'accusera pas de l'avoir prise de force...

— Il est évident, opina Joël avec flegme, que, proportions gardées, elle a dû y mettre une certaine bonne volonté... Mais c'est le père qui m'occupe... Où diantre se fourre-t-il pendant que vous contez fleurette à la jeune personne ?...

— Il est en forêt, à chasser, à inspecter ses coupes, à surveiller les braconniers, les charbonniers et les bûcherons...

— Et aujourd'hui ?

— Absent pour vingt-quatre heures... Un petit voyage dans les environs... Une affaire à traiter du côté de Mulheim...

— Alors ?...

(A suivre).

raitrait que Cahors ne peut offrir une résidence convenable pour un général. La municipalité fait tous ses efforts pour arriver à une solution favorable. On parle même d'un emprunt destiné à couvrir les frais de construction d'un hôtel de la brigade, et d'autres propositions fort onéreuses pour la ville. Quoiqu'il en soit, le déplacement du général, regrettable assurément, ne privera, en aucune façon, la ville des avantages de la garnison. Cahors conservera toujours son régiment complet, puisqu'il a fait tous les frais de casernement nécessaires pour cela.

**Inspection des viandes de boucherie**

M. Pagès, vétérinaire, inspecteur des viandes de boucherie, a fait enfouir un porc apporté de la campagne qui était impropre à la consommation.

**Collège de jeunes filles de Cahors**

Les familles sont prévenues qu'une session extraordinaire d'examen s'ouvrira à Cahors le 11 novembre courant, à 9 heures du matin au collège de jeunes filles, en faveur des aspirantes aux bourses d'externat du collège de jeunes filles. Les inscriptions seront reçues à la Préfecture, jusqu'au 10 novembre, à 4 h. du soir.

**Postes et télégraphes**

M. Badourès, commis auxiliaire des postes et télégraphes à Tours, a été nommé à Gourdon.

**Les eaux noires**

Depuis plus de vingt jours, les eaux noires, qui nous sont envoyées par Décazaville, ne cessent d'être charriées par le Lot, et cela au grand désespoir de tous nos pêcheurs, qui veulent demander la résiliation de leurs baux de pêche, ne pouvant plus prendre de poissons dans ces eaux empoisonnées, et au grand mécontentement des riverains du Lot, surtout de ceux qui sont obligés de boire de ce liquide sans nom.

Nous nous demandons même ce que feraient les Cadurciens, si on accident quelconque, — ce qui est arrivé quelquefois, — se produisant aux turbines du château-d'eau pendant le passage des eaux noires, ils venaient à être privés des eaux de la fontaine des Chartreux.

La presse locale s'est émue de cette situation, et, se faisant l'interprète du mécontentement général, a réclamé contre cet empoisonnement de nos eaux, qui devient de plus en plus fréquent.

On nous apprend que l'administration de la navigation du Lot, s'est émue à son tour, et qu'elle va faire tous ses efforts pour remédier, dans la mesure du possible, à une situation plus que fâcheuse. Elle vient, en effet, d'envoyer sur les lieux ou de ses agents avec mission de procéder à une enquête et de recueillir tous renseignements de nature à permettre aux ingénieurs de provoquer l'adoption de mesures qui, nous l'espérons, donneront satisfaction à tous les intérêts.

**LES OBLIGATIONS MILITAIRES de la classe 1888**

Une confusion bien naturelle règne dans l'esprit de tous les hommes de la classe 1888, qui va être incorporée le mois prochain. Cette classe, en effet, se trouve à cheval sur deux lois, celle de 1872 qui n'est pas encore complètement abrogée, et celle de 1889 qui n'est pas mise tout à fait en vigueur.

Cette situation anormale, compliquée par de nombreuses circulaires généralement ignorées du public, demande des éclaircissements.

Tout d'abord, il est certain que le service de la classe 1888 ne sera que de trois ans. Quant aux dispensés de cette classe, nous avons déjà dit qu'ils restaient soumis aux obligations de la loi de 1872. Le temps de service commença à courir du premier novembre de l'année du tirage au sort, et non plus du premier juillet. Les hommes de la classe 1888, commençant effectivement à faire partie de l'armée active le premier novembre 1889, seront, par conséquent, libérés le 31 octobre 1892.

Très probablement, ils seront renvoyés dans leurs foyers après les manœuvres d'automne, c'est-à-dire dans la seconde quinzaine de septembre. Le service se trouvera donc ainsi réduit à trente-quatre ou trente-cinq mois.

Abrogée dans l'armée active, la durée du service est portée à sept ans dans la réserve de l'armée active, six ans dans l'armée territoriale et neuf ans dans la réserve de l'armée territoriale.

Comme par le passé, les réservistes ne seront soumis qu'à deux périodes d'instruction, mais chaque période sera obligatoirement de vingt-huit jours. On ne verra donc plus, la loi s'y opposant formellement, la période des vingt-huit jours réduite à vingt, vingt-quatre ou vingt-cinq jours.

Dans l'armée territoriale, la durée de l'unique période d'instruction reste fixée, comme par

le passé, à treize jours. Quand aux hommes de la réserve de l'armée territoriale, ils ne peuvent être appelés qu'en cas de guerre.

Il nous reste à parler de la foule des jeunes gens astreints à une seule année de service.

Les soutiens de famille et assimilés passent un an sous les drapeaux et deux ans dans la disponibilité. Ils sont ensuite soumis aux obligations des autres hommes de leur classe.

Les dispensés de l'article 23 (instituteurs, ecclésiastiques, étudiants, etc.), en outre de leur année de service, sont astreints à une période d'instruction de vingt-huit jours dans le cours de l'année qui précède leur passage dans la réserve de l'année active.

Ils suivent ensuite le sort de la classe à laquelle ils appartiennent.

Quand aux classes actuellement sous les drapeaux, on sait que les dispositions de la nouvelle loi leur seront applicables au plus tard le 15 janvier prochain. Toutefois, pendant un délai de deux années, le ministre peut conserver sous les drapeaux, dans les limites prévues par la loi de 1872, les jeunes gens incorporés conformément à cette loi.

En tous les cas, la nouvelle loi sera très probablement appliquée, — quant à la durée du service, — à la classe 1887 tout entière. Par conséquent, cette classe, au lieu d'être libérée après les manœuvres d'automne de 1892, serait renvoyée dans ses foyers dès la fin de septembre 1891.

Il serait trop long d'énumérer toutes les indécisions qui résultent de la transition de l'ancienne loi à la nouvelle; mais nous supplions M. le ministre de la guerre de hâter l'achèvement du règlement d'administration publique qui lèvera toutes les difficultés et fera la lumière sur tant de points obscurs de la loi du 15 juillet 1889. Qu'on n'oublie pas, au ministère de la guerre, que des millions de Français attendent d'être très exactement fixés sur leurs nouvelles obligations militaires.

**Classe de 1888**

Voici les corps auxquels sont affectés les soldats de la classe de 1888 du département du Lot :

- Subdivision de Cahors (partant le 13 novembre). — 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 55<sup>e</sup>, 58<sup>e</sup> et 141<sup>e</sup> d'infanterie ;
- 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ;
- 2<sup>e</sup> cuirassiers ;
- 16<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> dragons et 9<sup>e</sup> chasseurs ;
- 16<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de forteresse ;
- 18<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> d'artillerie ;
- 1<sup>er</sup> pontonniers ;
- 2<sup>e</sup> génie ;
- 17<sup>e</sup> escadron du train des équipages ;
- 7<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> escadron du train des équipages ;
- 17<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> sections d'administration ;
- 19<sup>e</sup> section d'infirmiers.

- Subdivision de Montauban (partant le 11 novembre). — 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>, 81<sup>e</sup>, et 83<sup>e</sup> d'infanterie ;
- 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ;
- 4<sup>e</sup> zouaves ;
- 5<sup>e</sup> cuirassiers ;
- 11<sup>e</sup> dragons ;
- 9<sup>e</sup> chasseurs et 6<sup>e</sup> hussards ;
- 16<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de forteresse ;
- 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> d'artillerie ;
- 1<sup>er</sup> pontonniers ;
- 2<sup>e</sup> compagnie d'ouvriers d'artillerie ;
- 2<sup>e</sup> génie ;
- 18<sup>e</sup> escadron du train des équipages et 7<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> escadron du train ;
- 17<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> sections d'administration ;
- 19<sup>e</sup> section d'infirmiers.

**Bibliographie**

**HENRI REGNAULT (1843-1871)**

PAR GUSTAVE LARROUMET  
DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS

Appelé à présider la distribution des prix du lycée Henri IV, M. Larroumet, directeur des Beaux-Arts, s'est souvenu que le peintre Henri Regnault, tué au combat de Buzenval pendant l'année terrible, avait fait ses études dans cet établissement. Il a pris pour sujet de son discours la jeunesse et la mort de cet artiste, moissonné à vingt-huit ans, en pleine floraison de son talent et qui, cependant, avait déjà marqué sa place dans cette pléiade de maîtres dont s'honore l'école française. Ce programme, M. Larroumet l'a rempli avec une grande élévation de pensée et avec ce bonheur d'expression qui fait de lui un maître de la plume et de la parole. Puis, jugeant avec raison qu'un pareil sujet est de ceux que tout le monde peut goûter, il a publié son discours, accompagné de notes et de documents, auxquels il attribue, avec trop de modestie, le principal intérêt de son opuscule.

De toutes les victimes qu'a fanchées cette funeste guerre de 1870, il n'en est peut-être pas qui méritent plus nos regrets qu'Henri Regnault. Intelligence d'élite, cœur généreux, esprit doué d'un merveilleux sens artistique, qui lui inspirait déjà, sur les bancs du lycée de petits chefs-d'œuvre de composition et de dessin, Regnault aurait certainement atteint, s'il eût vécu, les plus hauts sommets de l'art. Il ne tenait qu'à lui de vivre, étant exempté du service militaire; mais cette âme ardente, si éprise cependant du beau, lui préférait encore la grandeur de la France. A la nouvelle de nos premiers revers, il quitta les pinceaux pour le fusil, et courut se faire tuer pour la défense de la patrie. C'est une page à lire que la lettre dans laquelle son ami M. Georges Clairin, fait le récit de cette mort et de la découverte du cadavre. Quelle horrible chose que la guerre! et quelle épouvantable responsabilité pour ceux qui osent déchaîner un pareil fléau! Il faudrait avoir le cœur cuirassé d'un triple airain pour penser sans frémir à cette stupide balle, anéantissant en une seconde tant de qualités précieuses et tant de chefs-d'œuvre contenus en germe dans ce cerveau d'élite.

Le caractère, chez Regnault, était à la hauteur du talent. On en peut juger par ces mots qu'il écrivait quelques jours avant sa mort : « Ne nous laissons pas amollir par des plaisirs faciles... Il était, il y a quelque temps, d'usage de ne plus croire à rien, qu'à la jouissance et à toutes les passions mauvaises. L'égoïsme doit fuir et emmener avec lui cette fatale gloriole de mépriser tout ce qui était honnête et bon. » Ces conseils, ne pourrait-on les adresser encore aujourd'hui à beaucoup d'entre nous? Ne serait-il pas bon aussi de rappeler aux amateurs de littérature décadente que les deux livres préférés d'Henri Regnault étaient la Bible et Homère? De pareils goûts ne sont malheureusement pas communs parmi les jeunes gens de l'heure présente; et tout en saluant le talent partout où il se rencontre, il est bien permis de regretter que la littérature sérieuse soit délaissée au profit des romans aphrodisiaques, qui poussent comme des champignons vénéneux à tous les étalages de libraires.

Nous remercions M. Larroumet d'avoir fait revivre pour nous, avec le charme dont il a le secret, cette pure et énergique figure d'Henri Regnault et de l'avoir proposée en exemple, non seulement à la jeunesse du Lycée Henri IV, mais aussi à tous les Français. Cet artiste, ce patriote, fut un homme, dans le meilleur sens du mot. Un tel éloge, qui paraît si simple, en dit long cependant; et nous souhaitons ardemment, pour le relèvement matériel et moral de notre pays, que beaucoup de nos jeunes compatriotes s'appliquent à le mériter.

A. C.

**FAITS DIVERS**

**Le gros lot de 500,000 francs**

Nous connaissons maintenant d'une façon certaine l'heureux mortel qui a gagné le gros lot de 500,000 francs des Bons de l'Exposition: c'est M. Philippe Francens, qui demeure 133, rue du Château, dans la maison de M. Jacques, le député distillateur. C'est un honnête ouvrier de l'imprimerie Labure, où il est conducteur depuis huit ans. Il est marié, père de six enfants, et il a à sa charge la mère de sa femme, qu'il nourrit depuis longtemps déjà.

M. Francens et sa famille habitent, au deuxième étage d'une très humble maison, un appartement des plus réduits. L'aîné des enfants, qui a treize ans, travaille avec son père, et le plus jeune prend encore le sein.

Francens gagnait chez Labure un franc dix de l'heure. C'est un groom de l'imprimerie qui, chargé d'aller acheter à la Bourse plusieurs numéros, le poussa à en acquiescer un. Il lui rapporta le n° 54,639, le seul, qui lui restait de ceux qu'il venait d'acheter pour d'autres employés.

C'est jeudi soir seulement que Francens connut l'heureuse nouvelle. L'aîné de ses fils n'avait pas négligé de se procurer dès le matin — aussitôt qu'elle eut paru — la liste des numéros gagnants et la remit à son père. Celui-ci, insou-

ciant garda la feuille de papier dans sa poche où elle devait rester jusqu'au soir, après le dîner d'où l'ouvrier imprimeur la tira négligemment, tout en préparant l'ouvrage supplémentaire qu'il avait rapporté de l'atelier comme à l'ordinaire.

Tout à coup, il lit en tête de la liste « 54,639 ». Il blêmit et appelle à lui sa femme, ses enfants.

— Je croyais à une plaisanterie de mon mari, nous raconte Mme Francens, que nous avons été voir ce matin. Mais je m'aperçois qu'il était pâle et n'avait aucune envie de se moquer. C'était vrai. Vous devez comprendre la commotion qui nous étreignit alors. Était-ce possible?

Francens, comme bien on pense, n'a pas repris son travail. Depuis hier matin, accompagné de son fils aîné, il s'enferme de la réalité de sa situation. Hier, il se rendait chez un agent de change de la rue de Rennes et faisait contrôler son numéro. Ce matin, il était au Crédit foncier.

Mme Francens est une ancienne ouvrière brocheuse à l'imprimerie Chaix. Il y a quatorze ans qu'elle est mariée. Depuis douze ans elle a quitté son travail et se consacre tout entière à ses enfants.

**Tirage des Bons de l'Exposition**

Le numéro 54,639 gagne 500,000 fr.  
Le numéro 436,229 gagne 10,000 fr.  
Le numéro 535,335 gagne 10,000 fr.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. : 654,586 943,914 691,941 592,865 779,635 753,295 552,921 979,112 919,992 983,756.

Les 200 numéros suivants gagnent chacun 100 francs :

1,155,666	701,246	429,845	34,614
561,449	630,476	181,430	1,052,798
48,189	613,174	363,946	518,596
832,398	92,397	121,240	51,722
97,842	180,315	322,415	526,456
641,305	1,020,949	1,160,211	612,480
362,143	702,687	1,157,317	149,485
449,826	13,082	801,463	846,838
356,237	830,530	1,156,445	60,482
651,175	654,030	767,507	118,261
122,215	212,021	13,827	382,028
1,107,123	426,501	931,460	823,135
430,683	782,089	840,678	1,163,748
871,744	289,303	546,816	854,190
786,253	633,764	591,312	1,080,028
920,028	200,858	191,146	16,837
440,141	520,596	684,524	17,890
739,320	424,087	986,771	772,040
812,924	280,322	1,037,095	714,358
738,214	536,465	279,761	389,124
857,080	72,292	71,989	488,295
730,169	541,345	972,121	753,136
479,663	851,162	693,523	561,108
296,619	360,413	631,114	1,098,245
825,755	490,287	535,116	432,232
398,245	559,188	788,519	447,001
31,707	469,363	1,053,621	303,555
236,593	975,791	726,462	1,132,293
213,475	122,338	927,564	444,135
621,703	1,096,133	557,164	325,230
1,188,564	302,525	1,151,837	292,545
151,747	440,341	640,328	623,876
1,023,928	167,934	1,159,345	82,019
1,045,084	106,426	692,555	243,065
982,307	183,894	449,601	609,747
1,019,193	716,594	781,428	436,972
556,972	1,141,194	313,142	1,194,689
741,466	418,105	147,542	506,418
316,413	1,122,463	888,754	202,667
819,988	519,979	967,297	686,218
469,571	281,387	952,636	833,175
407,454	1,081,605	435,854	704,114
392,326	548,708	1,100,191	967,007
181,488	696,628	13,241	1,014,737
613,674	368,694	136,036	1,140,120
863,985	1,142,966	476,633	356,061
1,188,836	351,979	218,139	357,219
831,954	197,246	477,697	639,269
354,124	769,564	883,714	1,055,848
821,843	513,064	465,065	611,875

**BOURSE. — Cours du 4 novembre 1889.**

3 0/0	87 05
3 0/0 amortissable (nouveau)	90 40
4 1/2 0/0 1883	104 80
Actions Orléans	1,332 50
Actions Lyon	1,325 00
Action Panama	82 00
Obligations Orléans 3 0/0	422 00
Obligations Lombardes	312 75
Obligations Saragosse	373 50
Emprunt Russe 4 0/0 1889	94 40

**BULLETIN FINANCIER**

Du 4 novembre 1889.

La liquidation des valeurs est très facile. Les reports sont bon marché et l'argent abondant. L'ensemble du marché est donc satisfaisant. Sur nos rentes seules se manifestent quelques velléités de recul en raison des difficultés que certains acheteurs ont rencontré dans leurs reports. Mais cette disposition, ne saurait tarder à se dissiper et les mêmes intérêts à la hausse existent pour novembre que pour octobre.

Le résultat sera certainement aussi bon. Le 3 0/0 clôture à 87,05, le 4 1/2 105,80. L'Italien est à 94,15 au 15 courant avec un report de 15 centimes environ. L'Extérieure 74 27/12, le Hongrois 87 1/2, le Russe 94 1/2, le Portugais 68 1/4. Au parquet les valeurs sont un peu lourdes. Foncier 1300, Lyonnais 700, Banque de Paris 846, Suez 2315. Les valeurs ottomanes sont toujours très fermes. Le Turc 1715, La Banque 545, l'Egypte 472. Le Rio revient à 339 après 345. Le Tharsis en revanche monte à 212.

**Bibliographie**

**Journal des demoiselles**

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

**LA POUPÉE MODÈLE**

**Journal des petites filles**

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal.

**Le Moniteur de la Mode**

Paraissant tous les Samedis

Constater le succès toujours croissant du *Moniteur de la Mode* est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la supériorité de cette publication placée, sans conteste aujourd'hui, à la tête des journaux du même genre.

Modes, travaux de dames, ameublement, littérature, leçons de choses, conseils d'hygiène, recettes culinaires, rien n'y manque, et la mère de famille, la maîtresse de maison l'ont toutes adoptées comme le guide le plus sûr et le plus complet qui soit à leur service.

Son prix, des plus modiques, le met à la portée de toutes les bourses:

ÉDITION SIMPLE (sans gravures color.)		ÉDITION N° 1 (avec gravures color.)	
Trois mois.....	4 fr.	Trois mois.....	8 fr.
Six mois.....	7 50	Six mois.....	15 »
Un an.....	14 fr.	Un an.....	28 »

(ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.)

On s'abonne en envoyant 3, rue du Quatre-Septembre, un mandat-poste ou des timbres-poste au nom de M. Abel GOUBAUD, Directeur du journal.

Le *Moniteur de la Mode* livre à ses abonnés, moyennant la somme minimale de CINQUANTE CENTIMES pièce, tous les patrons dont elles peuvent avoir besoin.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1<sup>re</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

2<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Certes, ce conseil est bon!

Jablins, par Esbly (S.-et-M.), le 4 mai 1889  
— Je souffrais depuis longtemps de maux de cœur et de douleurs névralgiques; depuis que j'ai pris vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je suis complètement guérie. Toutes les personnes qui souffrent de ces maux devraient en prendre. (Sig. lég.) M<sup>me</sup> GUILBERT.

**Sans aucun régime**

Les *Pilules Gicquel* se prennent au commencement des repas, sans rien changer à ses habitudes de vie ordinaires. Elles sont laxatives et dépuratives du sang; des plus efficaces pour combattre la constipation et toutes les maladies qui en dérivent telles que: manque d'appétit, maux de tête, névralgies, migraines, congestions. Très saluaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel* à 1 fr. 50 la boîte.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-Saint-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

**INJECTION BROU**

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *Écoulements anciens ou récents*. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

**A VENDRE**

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur le poste.

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite: REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelnuovo, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 3 kil., 18 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors: chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & C<sup>o</sup> (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**Chemin de fer d'Orléans**

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
Omnibus, Poste, Omnibus				Poste, Omnibus, Omnibus			
CAHORS — D.	6 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 45	PARIS — D.	2 <sup>h</sup> 20	9 <sup>h</sup> 50	7 <sup>h</sup> 45
Mercure	6 40	1 12	6 45	— Express	7 40	9 50	7 45
Parnac	6 52	1 23	6 27	BORDEAUX	» »	5 45	3 15
Luzoch	7 4	1 30	6 35	M.-Libos — D.	8 35	3 11	9 5
Castelfranc	7 18	1 43	6 50	Fumel	8 42	3 18	9 12
Puy-Evêque	7 30	1 54	7 3	Soturac-Tourac	8 55	3 30	9 24
Duravel	7 40	2 2	7 3	Duravel	9 3	3 39	9 32
Soturac-Tourac	7 49	2 11	7 21	Puy-Evêque	9 11	3 48	9 40
Fumel	8 1	2 21	7 33	Castelfranc	9 26	4 3	9 54
M.-Libos — A.	8 8	2 7	7 40	Luzoch	9 38	4 16	10 6
BORDEAUX	3 51	8 11	4 43	Parnac	9 47	4 26	10 15
PARIS — A.	11 40	4 37	2 48	Mercure	9 58	4 38	10 26
				CAHORS — A.	10 10	4 56	10 42

  

De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS			
Omnibus, Omnibus, Omnibus				Omnibus, Omnibus, Omnibus			
CAHORS — D.	6 <sup>h</sup> 50	10 <sup>h</sup> 34	5 <sup>h</sup> 22	TOULOUSE — D.	5 <sup>h</sup> 55	9 <sup>h</sup> 11	2 <sup>h</sup> 35
Sept-Ponts	7 5	10 49	5 37	BORDEAUX	12 25	12 25	9 25
Cieutat	7 44	11 27	6 47	Montauban — D.	7 20	10 40	4 50
Laibenoque	7 54	11 35	6 50	Foncuveau	7 35	10 52	5 4
Monpeutat	8 5	11 47	6 44	Albiac	7 48	11 3	5 13
Borredon	8 19	12 2	7 1	Réalville	8 3	11 8	5 22
Caussade	8 30	12 10	7 14	Caussade	8 27	11 18	5 34
Réalville	8 40	12 19	7 25	Borredon	8 42	11 28	5 45
Albiac	8 48	12 27	7 35	Montpeutat	9 8	11 46	6 4
Foncuveau	8 57	12 35	7 45	Laibenoque	9 22	12 2	6 27
Montauban — A.	9 13	12 50	8 2	Cieutat	9 45	12 12	6 40
BORDEAUX	7 14	5 55	5 59	Sept-Ponts	10 15	12 42	7 10
TOULOUSE — A.	1 40	3 50	9 31	CAHORS — A.	10 27	12 53	7 21

  

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus, Omnibus, Omnibus				Paris — D., Omnibus, Omnibus			
CAHORS — D.	7 <sup>h</sup> 40	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	PARIS — D.	2 <sup>h</sup> 20	9 <sup>h</sup> 50	7 <sup>h</sup> 45
Cabesaut, halte	7 45	11 35	5 15	— Express	7 40	9 50	7 45
Arcambal	8 2	12 4	5 36	CAPDENAC — D.	7 45	11 30	8 10
Vers	8 12	12 1	5 45	Lamadolaine	8 11	11 54	8 17
Saint-Géry	8 21	12 38	5 53	Tourac	8 11	12 18	8 32
Conduché	8 35	1 5	6 6	Montbrun, hal.	8 21	12 30	8 41
St-Cirq, halte	8 43	1 14	6 13	Cajarc	8 34	12 52	8 52
St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 22	Galvignac, hal.	8 46	1 6	9 03
Calvignac, hal.	9 5	1 44	6 30	St-Martin-Lab.	8 55	1 35	9 14
Cajarc	9 21	2 10	6 46	St-Cirq, halte	9 4	1 37	9 19
Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 57	Conduché	9 12	1 55	9 26
Tourac	9 44	2 45	7 7	Saint-Géry	9 28	2 22	9 40
Lamadolaine	9 58	3 10	7 30	Vers	9 35	2 35	9 6
CAPDENAC — A.	10 12	3 26	7 38	Arcambal	9 45	2 52	9 35
PARIS — A.	11 46	4 37	2 48	Cabesaut, halte	9 57	3 10	10 05
				CAHORS — A.	10 6	3 20	10 13

**La Foncière**  
COMPAGNIE  
D'ASSURANCES SUR LA VIE  
Autorisée par décret du Gouvernement  
Place Ventadour, à PARIS  
Capital social: 40 MILLIONS

**ASSURANCES**  
VIE ENTIÈRE—MIXTE—TERME FIXE  
Ces Assurances dans les  
donnent droit à une 80% BÉNÉFICES  
PARTICIPATION de la Compagnie  
Assurances Temporaires,  
Assurances de Survie,  
Assurances de Capitaux différés.

**RENTES VIAGÈRES**  
S'adresser à Cahors: à MM. ESCOFFIER, 118, boulevard Gambetta; DALET, 1, allées Fénelon, agents généraux.

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE**  
DE TOUTES LES  
Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Acné, etc.;  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le Traitement ne dérange  
nullement du Travail: Il est à  
la portée des petites bourses,  
et dès le deuxième jour, il produit  
une amélioration sensible.  
S'adresser à M. TERNORMAND,  
médecin spécialiste  
(1, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.))  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

**LE TÉLÉGRAPHE**  
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN  
Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.  
Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.  
On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron  
Trois mois: 12 fr.; Six mois: 24 fr.; Un an: 48 fr.

Le propriétaire-gérant: LAYOUL.

**PÉPINIÈRE**  
de Vignes Américaines et Franco-Américaines  
Rue de l'Abattoir, à CAHORS (Lot)

ENTRÉE LIBRE TOUS LES JOURS  
En cas d'absence de l'employé, prière de s'adresser à M. ALAZARD  
LOUIS, 12, rue du Four Ste-Barbe.

LE CATALOGUE ET PRIX-COURANT SERA ADRESSÉ FRANCO SUR DEMANDE

**LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES**  
Ayant obtenu la Grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer  
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS  
dont les Bourgeois de Saperin forment essentiellement  
la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la  
GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références

à RÉCOMPENSER LE PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR

**Vignes américaines**  
Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits  
ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE  
S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE:  
**M. Victor COMBES**  
Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.  
A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)